



By Polyexpert Environnement

Diagnostic phytosanitaire

Site Cabu, Rue du Général de Gaulle

Bondues (59)



SOGEPROM-PROJECTIM

SOGEPROM PROJECTIM

Nicolas BUSIN

06 01 44 00 58

nicolas.busin@sogeprom.com

Contact

Chloé PLACE

06 76 79 99 78

c.place@ekkoia.fr

N°19943 – Septembre 2025

Citation recommandée	EKKOIA, 2025, Diagnostic phytosanitaire. Opération du site Cabu, Bondues.	
Version	V6	
Date	11/09/2025	
Numéro d'affaire	SOGEPROM LILLE 24-AGLIL-019943 BONDUES_ Rue du Général de Gaulle	
Interlocuteur	Nicolas BUSIN	nicolas.busin@sogeprom.com 06 01 44 00 58
Responsable du projet	Chloé PLACE	c.place@ekkoia.fr 06 76 79 99 78
Contrôle qualité	Marion LIERMANN	m.liermann@ekkoia.fr 06 40 22 73 95

Version	Date	Rédacteur(s)	Contrôle qualité	Descriptions des modifications
1	28/04/2025	Chloé PLACE	Marion LIERMANN	Rédaction de l'état initial
2	05/06/2025	Marion LIERMANN	Yannick VERHEYDE	Mise à jour du plan masse p.3
3	10/06/2025	Chloé PLACE	Marion LIERMANN	Actualisation cartographie « bilan »
4	30/07/2025	Chloé PLACE	Marion LIERMANN	Actualisation plan masse p.3
5	10/09/2025	Chloé PLACE	Marion LIERMANN	Actualisation plan masse p.3
6	11/09/2025	Chloé PLACE	Marion LIERMANN	Actualisation plan masse p.3

Table des matières

1.	Mode opératoire et méthode d'évaluation	3
2.	Description de la végétation	6
2.1.	Descriptif général	6
2.2.	Etat phytosanitaire et mécanique	6
2.2.1.	Description générale	6
2.2.2.	Evaluation individuelle	8
3.	Bilan	15
4.	Préconisations à prendre en compte pour les arbres conservés	17
4.1	Généralités	17
4.2.	Préconisations concernant les racines abîmées	19
5.	Note sur la transplantation d'arbres	20

Avant-propos

Le site est localisé sur la commune de Bondues (59910) au niveau de l'Avenue du Général de Gaulle.



Figure 1 : Plan masse du projet

SOGEPROM-PROJECTIM a fait une demande auprès d'EKKOÏA pour un diagnostic phytosanitaire dans le cadre de ce projet. L'objectif est de connaître l'intérêt écologique, paysager et l'état sanitaire des arbres présents sur le terrain avec d'éventuelles suggestions de mise en valeur et conservation.

1. Mode opératoire et méthode d'évaluation

Pour ce diagnostic, plusieurs critères sont croisés afin de définir s'il peut être intéressant de conserver des arbres et la végétation en place ou bien s'il y a une nécessité de les abattre pour des **raisons sanitaires, mécaniques, voir écologiques**.

1. **Le diagnostic sanitaire et mécanique** est réalisé uniquement par un examen externe minutieux et détaillé arbre par arbre. Celui-ci comprend :
 - Observation du collet : appréciation de l'état (réaction, compartimentation), recherche de lésions ou de cavités.

- Observation du fût et des charpentières : recherche de lésions, de cavités et de fructifications de champignons lignivores pouvant altérer le bois.
- Observation des branches : recherche de dépérissements divers.

Au cours de cette expertise phytosanitaire, l'appréciation de la vigueur des arbres a été appréhendée. Celle-ci repose sur l'inspection de la couronne pour juger de la vitalité et de la vigueur potentielle de l'arbre, par le nombre et l'état des bourgeons, la mortalité des axes, la ramification, l'importance de la croissance des rameaux, etc.

Notons que certains arbres peuvent aussi être considérés comme **remarquables** au niveau local, départementale ou régionale. Cette « valeur » pouvant dépendre de l'espèce, d'une forme particulière, de son implantation, de l'âge du sujet ou d'un ensemble de critères rendant l'arbre remarquable. Ce caractère sera précisé si ce cas se présente.

2. **L'évaluation de l'intérêt et du rôle écologique** du patrimoine arboré permettra d'estimer si des individus sont favorables à la biodiversité locale. Le rôle écologique peut être évalué comme faible, ordinaire ou fort, mais aussi comme négatif. Cette évaluation se fait aussi en fonction du contexte (urbain, naturel, ...) de l'arbre.

Ecologie = Négatif
Ecologie = Faible
Ecologie = Ordinaire
Ecologie = Fort

- Par exemple, pour un arbre classifié par les botanistes comme espèce exotique envahissante, son rôle écologique sera considéré comme négatif. Il sera généralement conseillé de l'éliminer du site (cf. zoom en annexe 1 « Espèces exotiques envahissantes »).
- Par exemple, un arbre indigène ne présentant ni cavités, ni plantes grimpantes, ni lichens :

 - sera considéré comme jouant un rôle écologique ordinaire **dans un contexte urbain**,
 - sera considéré comme jouant un rôle écologique faible **dans un contexte plus naturel**.
- Par exemple, un vieux arbre présentant des cavités et pouvant abriter des organismes cavernicoles (oiseaux, insectes, mammifères, amphibiens, etc.) sera considéré comme jouant un rôle écologique fort. Donc malgré un état phytosanitaire pouvant être jugé comme mauvais, il ne sera pas systématiquement conseillé d'abattre ce type d'arbre. Des tailles de sécurité pourront néanmoins avoir lieu afin d'être en adéquation avec le futur usage du lieu.

Zoom sur le rôle des vieux arbres (indigènes)

Les vieux arbres indigènes, voir des arbres morts sont des milieux de vie extrêmement riche d'un point de vue biologique.

Les arbres à cavités offrent abris, gîtes et sites de nidification à des nombreuses espèces recherchant des sites à l'abri des regards, sites souvent difficiles à trouver en milieu urbain en raison du manque de cavité naturelle. On estime que 20 à 25% des espèces forestières dépendant du bois mort (principalement les champignons, les insectes, les chauves-souris, les oiseaux, les mousses mort : coléoptère saproxyliques, mousses, lichens et près de 85% des champignons participant par ailleurs à la réaction de l'humus).



CET ARBRE, MORT
N'EST PAS DANGEREUX
IL EST MAINTENU
TEMPORAIREMENT
POUR AERIER DES
ARBRES



Le moineau friquet a grand besoin de vieux arbres à cavités

Wild Carpathians

2. Description de la végétation

2.1. Descriptif général

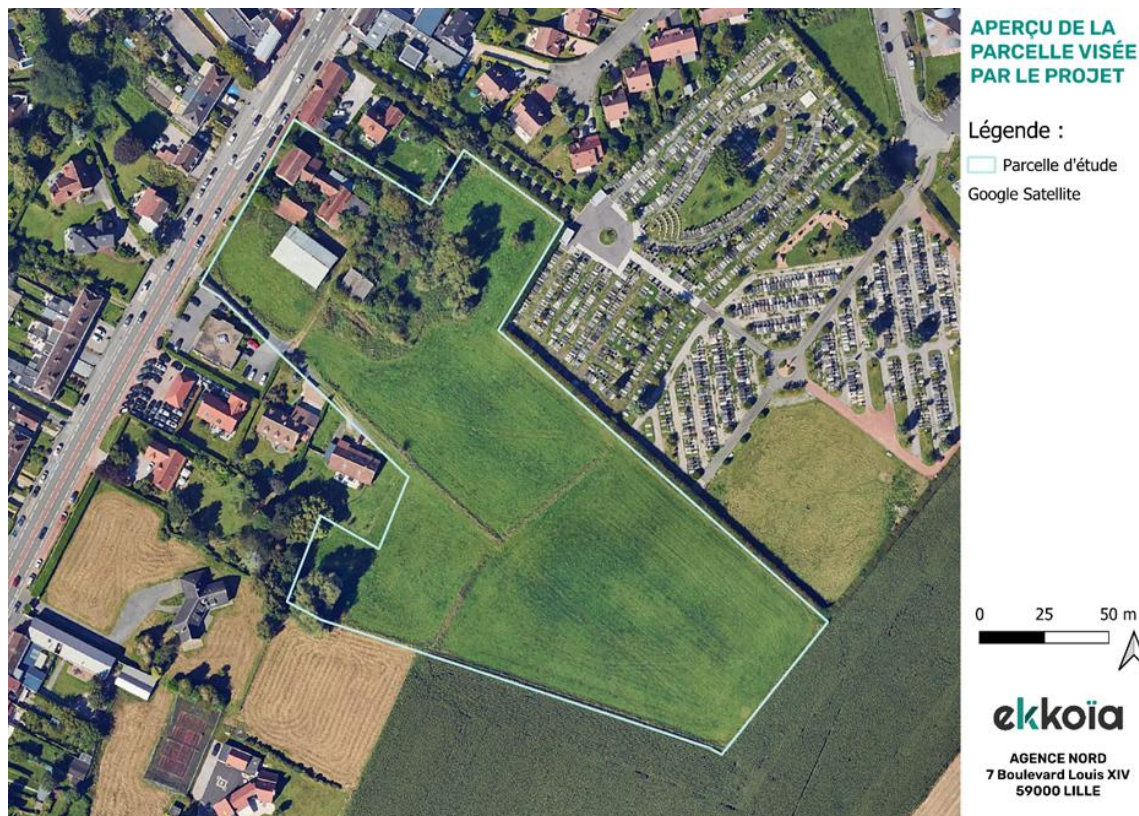


Figure 2 : Délimitations de la parcelle d'étude

La parcelle se situe sur la commune de Bondues dans le département du Nord. Actuellement, la parcelle est composée par plusieurs bâtiments ainsi qu'une partie boisée et une pâture comme visible ci-dessous sur la photo suivante de la localisation du site en vue satellite. La parcelle visée par l'étude s'étend sur environ 2.4ha.

2.2. Etat phytosanitaire et mécanique

2.2.1. Description générale

Les espaces arborés du site sont majoritairement localisés au Nord du site, sur les pourtours des bâtiments. Ils sont composés de plusieurs grands sujets reliés aux haies périphériques par des cépées arbustives et arborées. Cette zone étant plus ou moins embroussaillée ferme partiellement le milieu.

De manière générale, les arbres présents sur la parcelle sont en bon état et possèdent un intérêt écologique de par la présence de gîtes pour la faune tels que des cavités ou du lierre. Un nid a été observé. L'occupation des cavités sera vérifiée lors des prochains diagnostics écologiques sur site.





Figure 3 : Aperçus des individus du site

2.2.2. Evaluation individuelle

Le résultat pour chaque arbre de ce diagnostic (sanitaire, mécanique, écologique et paysager) est présenté dans les tableaux des pages suivantes. Le diagnostic fait état des arbres un à un. Les photos des individus ne sont pas systématiques (non représentatives parfois étant donné la taille ou la proximité des individus).

Localisation des arbres sur la parcelle :

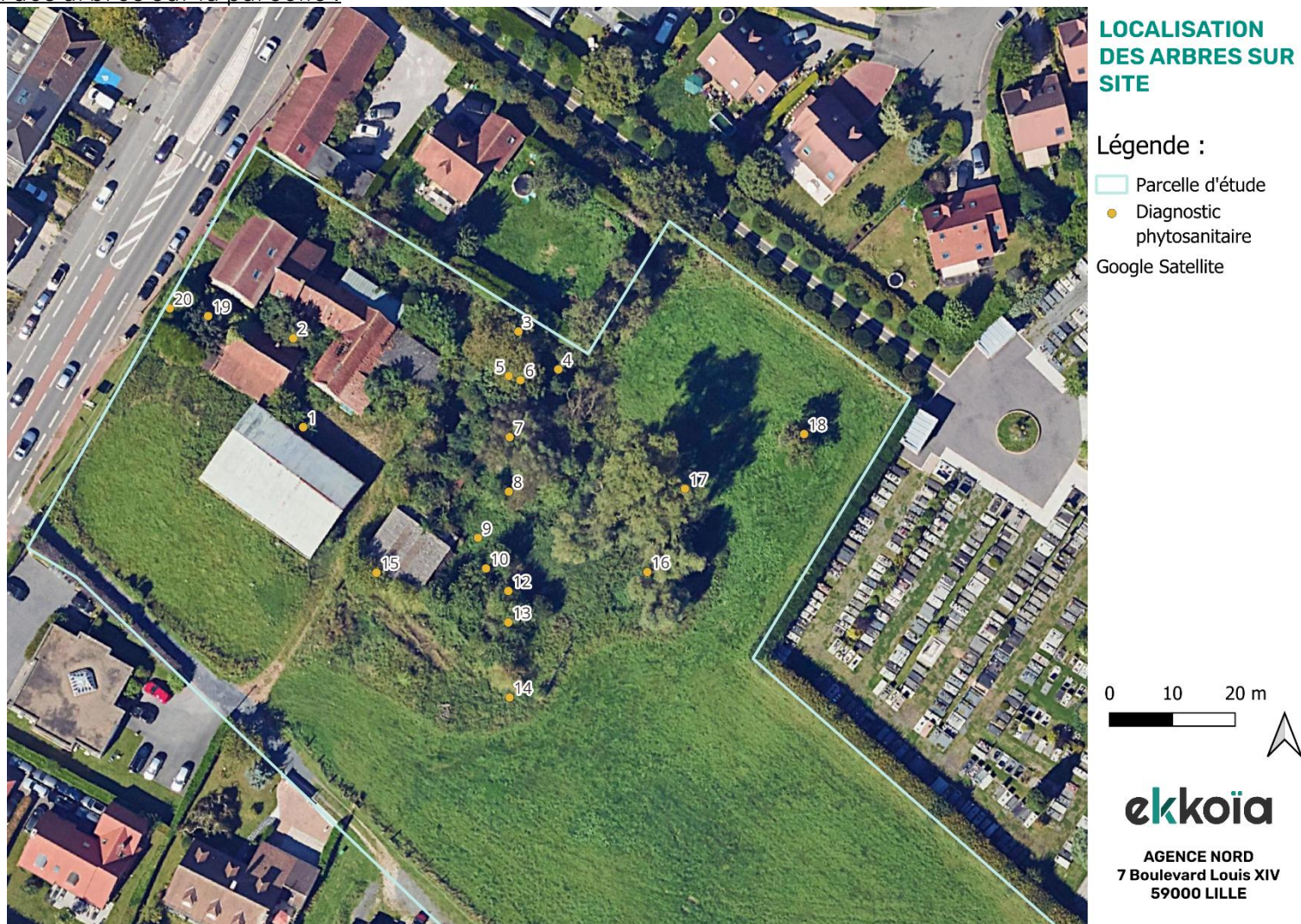


Figure 4 : Localisation des arbres sur la parcelle d'étude

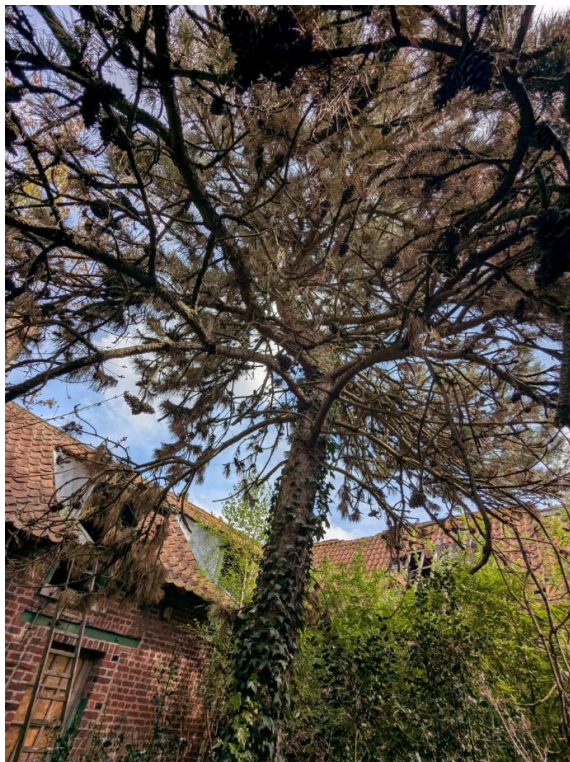
Identification des arbres de la parcelle :

N° arbre	Identification	Diamètre	Hauteur	Intérêt écologique et/ou arbre remarquable	Présence de branches cassées, tronc ou racines abîmées	Présence de plaies	Présence de cavités pathogènes	Présence de champignons	Etat phytosanitaire	Priorité de conservation	Démarche à suivre
1	Saule à oreillettes	16	3-4	Ordinaire	Oui (branches basses cassées)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
2	Pin	30	5	Fort : Lierre	Oui (branches basses cassées)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
3	Noyer	54	3-4	Fort : cavités	Oui (nombreuses branches cassées)	Non	Non	Non	Moyen	+++	A conserver
4	Epicéa	20	3	Ordinaire	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
5	Figuier	16 + 18	2-3	Ordinaire	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
6	Figuier	Multiples troncs	2-3	Ordinaire	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
7	Saule	Non mesurable	3-4	Ordinaire	Tronc abîmé	Oui	Oui	Non	Mauvais	+	Abattage
8	Sureau blanc	18	3	Ordinaire	Oui (branches cassées)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
9	Saule	22	3	Ordinaire	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
10	Saule	26	3	Ordinaire	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
11	Cépée de saules	Multiples troncs	3-4	Ordinaire	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
12	Saule	18	3-4	Ordinaire	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
13	Saule	24	3-4	Ordinaire	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi

14	Sureau blanc	46	3	Ordinaire	Oui (branches cassées)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
15	Saule	35	3-4	Ordinaire	Oui (branches cassées), tronc pris dans un grillage	Non	Non	Non	Moyen	+	Suivi
16	Saule (arbre têtard)	130	3	Fort : lierre, cavités	Oui (branches cassées, plaies troncs)	Oui	Non	Non	Mauvais	+++	A conserver
17	Saule (arbre têtard)	120	3	Fort : lierre, cavités	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
18	Poirier	50	3-4	Fort : cavités	Oui (branches cassées)	Non	Non	Non	Moyen	+++	Elagage
19	Erable	24	3-4	Ordinaire	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
20	Haies de thuya	20 + 16 +18 + multiples troncs	3-4	Faible	Oui (branches cassées)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage

Photos des individus :

Individu 2



Individu 3



Individu 4



Individus 5 et 6



Individu 7



Individu 16



Individu 17



Individu 18



Individu 19



Individus en 20



3. Bilan

La visite a été réalisée en période propice au printemps 2025. Etant donné la saison de prospections, les sujets possèdent déjà des feuilles. Des passages complémentaires vont avoir lieu dans le cadre d'un diagnostic écologique, ces derniers représenteront une opportunité d'établir un diagnostic encore plus représentatif qu'actuellement : feuilles matures développées et nidification plus avancée.

De manière générale, les arbres de la parcelle forment une communauté variée. Certains appartiennent à des espèces indigènes et d'autres sont d'origine horticole. On constate que la zone boisée est en cours de fermeture suite à l'arrêt de la gestion des espaces verts du site. C'est notamment pour cela que plusieurs individus nécessitent un élagage.

Aussi, plusieurs arbres de la parcelle présentent un intérêt écologique important en raison de la présence de lierre mais aussi de cavités. Un nid a été observé sur la parcelle dans la végétation, au niveau d'un arbuste (au Nord-Ouest des sujets 5 et 6).

Préconisations :



Figure 5 : Résumé cartographique des préconisations de gestion

4. Préconisations à prendre en compte pour les arbres conservés

4.1 Généralités

Avec la possible conservation d'arbres sur le site, il faudra mettre en place des mesures dans le cadre du chantier afin de limiter l'impact et les phénomènes de dépérissement. Plusieurs préconisations générales sont à suivre

Conception / Phase préparation de chantier / Phase installation de chantier :

- ❶ **Éviter toute coupe ou élagage drastique** : si des branches sont jugées gênantes ou dangereuses, une taille préventive doit être effectuée par une entreprise spécialisée dans les soins aux arbres.
 - Taille de formation ou de rééquilibrage possible pour permettre le passage de la grue. A faire réaliser par un professionnel et proscrire les tailles printanières (en effet, tailler au printemps, c'est supprimer une grande quantité de réserves),
 - Recépage possible de certains arbustes.
- ❷ **Prévoir un périmètre de protection de l'arbre** : placer une clôture de protection au moins à l'aplomb de la couronne de l'arbre. Ce périmètre devra rester vierge de tout entreposage (machines et matériaux), de tout passage (machines et humains), de tout liquide (sauf eau claire), de toute modification de la structure et du niveau. Une communication associée à cette zone est préférable.

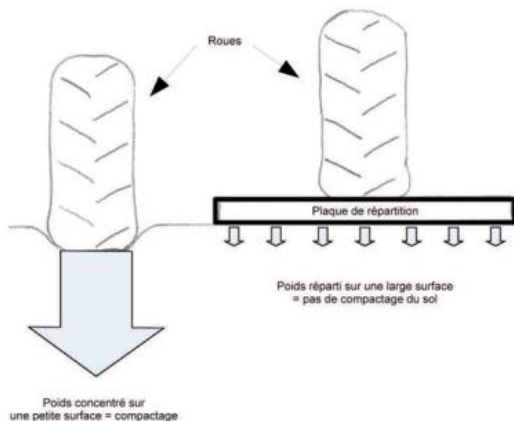


- ❸ **S'il y a une modification du niveau du sol terrain naturel**, le paysagiste devra réaliser des aménagements paysagers en conséquence pour préserver l'arbre en question.

En phase chantier :

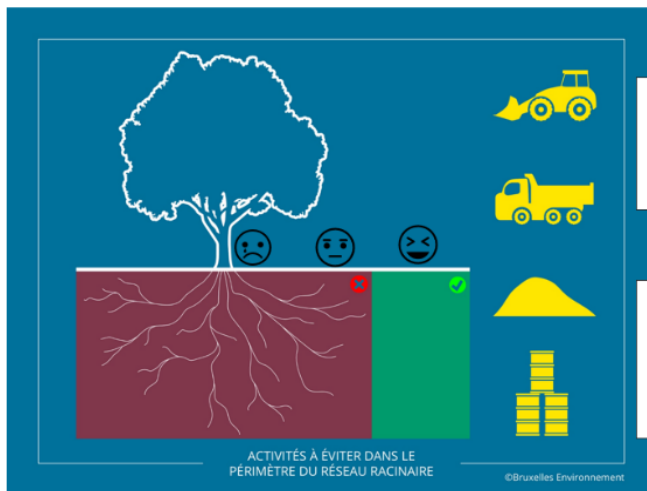
- ❹ **Interdire toute circulation au pied des arbres** pour ne pas compacter le sol en place. Les véhicules ou engins lourds ne doivent pas circuler ou stationner sur le sol naturel dans la zone sensible.

- Dans cette zone si la circulation est indispensable, utilise **des plaques de protection de sol**. Avant le début des travaux disposer au sol ces plaques de répartition des charges (plaque de roulage).



- Éviter toute pollution du sol par des matériaux ou produits nocifs : à entreposer hors des périmètres sensibles.
- Proscrire tout dépôt de matériaux, même provisoire, sur le périmètre des racines.
- Éviter les coups sur le tronc et l'arrachage de branche, que pourraient provoquer les bras et les pelles d'engins mécaniques.
- Ne pas faire passer de tranchée et ne pas décaisser à une distance inférieure à 6 à 12 fois le diamètre des troncs.
- Interdire la coupe des racines, privilégier le forage dirigé plutôt que les fouilles et les tranchées. Si une fouille est obligatoire, prévoir la coupe propre des racines par une entreprise spécialisée.
- Comblers les tranchées, le plus rapidement possible afin de minimiser la déshydratation des racines
- Ne pas modifier les **conditions hydriques** du sol.

Respect système racinaire



	Zone de protection des racines		Zone extérieure
	Zone très sensible ☹️	Zone sensible 😐	😊
Passage de véhicules ou d'engins lourds, stationnement	❌	Interdit sauf si le passage se fait sur les dalles de répartition	✅
Remblaiement	❌	❌	✅
Décaissement	❌	❌	✅
Stockage de déblais, matériaux, produits dangereux. Installation de bassin creusé, latrine béton, bac de rétention	❌	❌	✅

4.2. Préconisations concernant les racines abîmées

Si lors du débroussaillage, certains arbres sont abîmés au niveau des racines, il faudra mettre en place des mesures afin de limiter l'impact et les phénomènes de dépérissement. Plusieurs préconisations générales sont à suivre :

- ➊ Les racines altérées doivent être sectionnées de façon nette avec des outils tranchants bien affûtés (sécateur, sécateur de force, prémontoir, ou scie à main selon les diamètres). La racine doit être coupée perpendiculairement à son axe de façon à ce que la section soit d'une surface la plus petite possible.
- ➋ Une coupe nette se recouvrera plus rapidement et sera moins sujette à l'infection de champignons.
- ➌ La coupe sera ensuite badigeonnée avec un produit antifongique. Les outils de coupe doivent être désinfectés avec un produit antifongique de type alcool à 70° entre chaque arbre.
- ➍ Les racines seront ensuite protégées avec du géotextile.

5. Note sur la transplantation d'arbres

Dans le cas où la conservation de l'arbre n'est pas possible au niveau de sa localisation actuelle puisqu'il se trouve dans l'emprise du futur bâtiment ou à proximité immédiate de ce dernier, la transplantation peut être envisagée. Cependant, plusieurs critères sont à prendre en compte :

- 🌳 **Age de l'arbre** : plus un arbre est ancien (ou grand) et plus son système racinaire est développé. Les chances de réussite d'une transplantation sont donc réduites car il sera impossible de conserver l'entièreté des racines.
- 🌳 **Passif de l'arbre** : un arbre cultivé en pépinière (et ayant subi plusieurs transplantations) aura davantage de chance de reprise qu'un arbre n'ayant jamais été transplanté. En effet, le système racinaire de ce dernier se développe de manière plus étalée par rapport au tronc.
- 🌳 **Vigueur de l'arbre** : plus un arbre sera en bonne santé et plus les chances de reprise seront importantes.

Les transplantations doivent être réalisées de novembre à mars pour les feuillus caducs (hors périodes trop humides ou de gel). En région froide, il sera nécessaire de privilégier la fin de l'hiver. Pour ce qui est des conifères ou feuillus persistants, la période idéale est de septembre à mars.

Le succès de reprise des arbres est donc très variable selon les caractéristiques des individus (hors périodes trop humides ou de gel). De plus, il faut compter environ 7ans afin d'être garantis du succès de transplantation.

ekkoïa

engagés pour demain

Contact :

Chloé PLACE

06.76.79.99.78

c.place@ekkoia.fr